

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE CE 13^e JOUR DE JANVIER 2026 À 19 H 30**

Étaient présents : Monsieur Alain Lavallée, maire
Monsieur John Bradley, conseiller
Madame Marie-Claude Lalonde
Monsieur Ghislain Henri, conseiller
Monsieur Réal Déry, conseiller
Madame Marie-Claude Racine, conseillère

Était absente : Madame Kathy Pinsonneault, conseillère

Madame Sylvie Burelle, directrice générale et greffière-trésorière et monsieur Yvon Tardy, directeur des services techniques assistaient également à la séance.

R-1-2026 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour lors de la séance ;

En conséquence, Il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par monsieur Ghislain Henri et **résolu à l'unanimité** que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

R-2-2026 Adoption du procès-verbal du 9 décembre 2025

Les membres du conseil ayant pris connaissance du rapport du procès-verbal de la séance régulière tenue ce 9 décembre 2025;

En conséquence, Il est proposé par madame Marie-Claude Lalonde, appuyé par madame Marie-Claude Racine et **résolu à l'unanimité** que le procès-verbal du 9 décembre 2025 soit accepté tel que déposé.

R-3-2026 Adoption du procès-verbal - Séance du budget 2026

Les membres du conseil ayant pris connaissance du rapport du procès-verbal de la séance du budget 2026 tenue ce 17 décembre 2025;

En conséquence, Il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par monsieur Ghislain Henri et **résolu à l'unanimité** que le procès-verbal de la séance du budget tenue le 17 décembre 2025 soit accepté tel que déposé.

**R-4-2026 Adoption du procès-verbal
Séance extraordinaire du 17 décembre 2025**

Les membres du conseil ayant pris connaissance du rapport du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue ce 17 décembre 2025;

En conséquence, Il est proposé par madame Marie-Claude Racine, appuyé par madame Marie-Claude Lalonde et **résolu à l'unanimité** que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2025 soit accepté tel que déposé.

R-5-2026 Comptes de la période

Lecture est faite de la liste des comptes de la période;

En conséquence, il est proposé par monsieur John Bradley, appuyé par monsieur Ghislain Henri et **résolu à l'unanimité** que cette liste des comptes, d'une somme de 243 061.59\$ soit acceptée tel que déposée.

R-6-2025 Rapport d'activité - Directeur du S.S.I. pour l'année 2025

Le directeur du service de sécurité incendie, monsieur Jean-François Rousseau dépose son rapport d'activité pour l'année 2025 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par madame Marie-Claude Lalonde et **résolu à l'unanimité** que le conseil accepte le dépôt du rapport.

R-7-2026 Priorités d'action 2026-2027 – Sûreté du Québec

Attendu que la Municipalité doit transmettre les priorités d'action 2026-2027 à la Sûreté du Québec afin d'orienter les interventions;

Attendu que le Comité de la sécurité publique a identifié les trois (3) priorités d'intervention suivantes :

- 1. Intervenir de façon proactive sur le réseau routier pour assurer la sécurité des usagers**
 - Effectuer des activités de prévention;
 - Effectuer des activités de répression.

- 2. Assurer une présence et une surveillance sur les milieux riverains**
 - Patrouille aux abords des plan d'eau;
 - Patrouille sur les plans d'eau.

- 3. Renforcer la présence policière en matière de prévention et de répression de la criminalité**
 - Effectuer des activités de sensibilisation auprès des clientèles vulnérables;
 - Intervenir pour perturber les activités criminelles présentes dans les municipalités.

En conséquence, il est proposé par madame Marie-Claude Racine, appuyé par monsieur Ghislain Henri et unanimement résolu d'adopter les priorités d'action 2026-2027, comme recommandé par le Comité de la sécurité publique de la MRC de la Vallée-du-Richelieu.

R-8-2026 Service des cadets de la SQ pour l'été 2026

Attendu que la Sûreté du Québec nous offre la possibilité de reconduire les services de cadets sur le territoire de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu pour l'été 2026 ;

Attendu que le conseil juge important d'offrir ce service supplémentaire à la population ;

Attendu que les cadets seraient mis à contribution notamment pour les événements sur le territoire ou pour rencontrer des groupes de personnes ciblées (personnes âgées, étudiants, etc.) ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par madame Marie-Claude Lalonde et unanimement résolu de répartir les services de deux (2) cadets sur notre territoire au coût de 3 825\$ pour l'été 2026.

**R-9-2026 Nomination – Joël Deshaies
Pompier à temps partiel**

Attendu que le poste de pompier matricule # est vacant ;

Attendu la recommandation de monsieur Jean-François Rousseau, directeur du service de sécurité incendie de notre municipalité ;

Attendu que monsieur Joël Deshaies, résident de Saint-Marc-sur-Richelieu, s'engage à suivre la formation appropriée, soit le cours de pompier 1, de l'École Nationale des Pompiers du Québec (ENPQ) dans l'année qui suit;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par monsieur Ghislain Henri et **résolu à l'unanimité** que monsieur Joël Deshaies, soit nommé pompier à temps partiel de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu.

**R-10-2026 Conciliation bancaire et rapport budgétaire trimestriel
31 décembre 2025**

Le conseil ayant pris connaissance des états budgétaires et de la conciliation bancaire pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2025 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur John Bradley, appuyé par monsieur Ghislain Henri et **résolu à l'unanimité** d'accepter le dépôt des rapports tels que présentés, en considérant que ces montants peuvent varier d'ici la préparation des états financiers effectués par les vérificateurs externes.

R-11-2026 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Ghislain Henri, appuyé par monsieur Réal Déry et **résolu à l'unanimité** que la séance soit levée.

Alain Lavallée
Maire

Sylvie Burelle
Greffière-trésorière et directrice générale

Certificat de disponibilité

Je soussignée, certifie que la municipalité a les fonds nécessaires pour rencontrer les dépenses faites ou engagées par les résolutions R-5-2026, R-7-2026, R-8-2026 et R-9-2026

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, ce 14^e jour de janvier 2026.

Sylvie Burelle
Greffière-trésorière et directrice générale